



Nos sections vous souhaitent une bonne année 2010

*Que cette année soit celle des luttes victorieuses
et du progrès social pour tous !*

TOUS ENSEMBLE LE 21 JANVIER

POUR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS

Qui a dit ?

(...) La politique du personnel de l'Etat s'est surtout concrétisée au cours des deux dernières décennies par l'application d'une norme de progression ou de diminution des effectifs, alors que celle-ci avait surtout pour vocation, au moment de sa mise en place au début des années 1980, de constituer un outil destiné à permettre une meilleure adéquation des emplois aux besoins. D'un outil, la norme est devenue progressivement un objectif. Il en est ainsi de la décision de ne remplacer qu'un agent de l'Etat partant à la retraite sur deux, qui devrait conduire, selon le budget triennal 2009-2011, à une diminution de 30.000 agents par an. (...)

Inutile de faire durer le suspense : c'est la Cour des Comptes qui n'a pas l'habitude de voler au secours des syndicalistes qui l'a reconnu elle-même le 16 décembre dernier dans son dernier rapport rendu en décembre dernier. Ses critiques sont très sévères pour la politique du gouvernement et à propos de la trop fameuse RGPP (révision générale des politiques publiques).

Les organisations syndicales dans leur ensemble dénoncent aussi cette vision purement comptable des effectifs de la fonction publique. Ces suppressions de postes ont et vont irrémédiablement grever la qualité de nos missions et dégrader nos conditions de travail. Nous ne sommes déjà plus en capacité de les remplir correctement. Cette politique est inacceptable. Il est toujours plus porteur politiquement parlant de parler de déficit de l'Etat, d'effectifs pléthoriques, de réduction de train de vie, que de discuter véritablement du service public de demain. La vraie question est : quel service public et avec quels moyens !

En Ille et Vilaine, cette question se pose bien évidemment.

A la DGFIP, cette nouvelle année se présente encore pire que la précédente :

Ainsi sur les 2569 emplois supprimés au niveau national en 2010, 30 concernent notre département (13 pour l'ex-DGI et 17 pour l'ex-DGCP).

Jusqu'où iront-ils ?

Pour combattre cette politique, une grève fonction publique est proposée le 21 janvier à l'appel de la CGT, FSU et Solidaires sur la question du pouvoir d'achat, des emplois, de l'abrogation de la loi mobilité (qui peut nous concerner dès 2011 à la DGFIP).

C'est la suite logique de nos actions locales de novembre et décembre !

Pour nos sections, cette grève du 21 janvier doit avoir des prolongements et s'inscrire dans la durée.

C'est la condition pour **satisfaire nos revendications** :

- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois (-34 000 emplois dans la Fonction Publique en 2010)
- ✓ La défense du statut de la fonction publique, du code du Travail et des conventions collectives
- ✓ La non mise en œuvre du salaire au mérite individuel (PFR)
- ✓ L'augmentation générale des salaires et des pensions (chute de 8% de la valeur du point d'indice par rapport à l'indice des prix depuis le 1^{er} janvier 2000 !)
- ✓ L'arrêt de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la casse du service public
- ✓ La défense de notre système de retraite par répartition et du code des pensions

Pour gagner sur nos revendications commençons bien l'année et participons nombreux à la manifestation départementale :

- le 21 janvier à Rennes à 11 heures
- devant l'ancienne Préfecture, rue Martenot.

Les sections CGT du Trésor et des Impôts vous convient à un rassemblement à 10h30 devant la Trésorerie Générale pour rejoindre ensuite la manifestation.



*Les choses étant ce qu'elles sont, soyons
optimistes et laissons le pessimisme pour
des jours meilleurs !*

Peter Ustinov